

■ **Arteca S.A.**, à Travers, fabrication de machines industrielles, etc. (FOSC du 05.11.1997, p. 8055). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal civil du district du Val-de-Travers, en date du 24.02.2004. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Arteca S.A. en liquidation**.  
Journal no 683 du 12.03.2004  
(02173054 / CH-645.1.001.225-8)